

22,9 M€ pour la modernisation de la ligne Perpignan - Villefranche-de-Conflent

- ▶ renouvellement complet de la ligne
- ▶ matériel roulant rénové
- ▶ temps de parcours gagné
- ▶ fiabilité et sûreté





“ Le développement de la qualité de l'offre ferroviaire passe d'abord par la remise en état du réseau ! ”

Georges Frêche
Président de la Région Languedoc-Roussillon

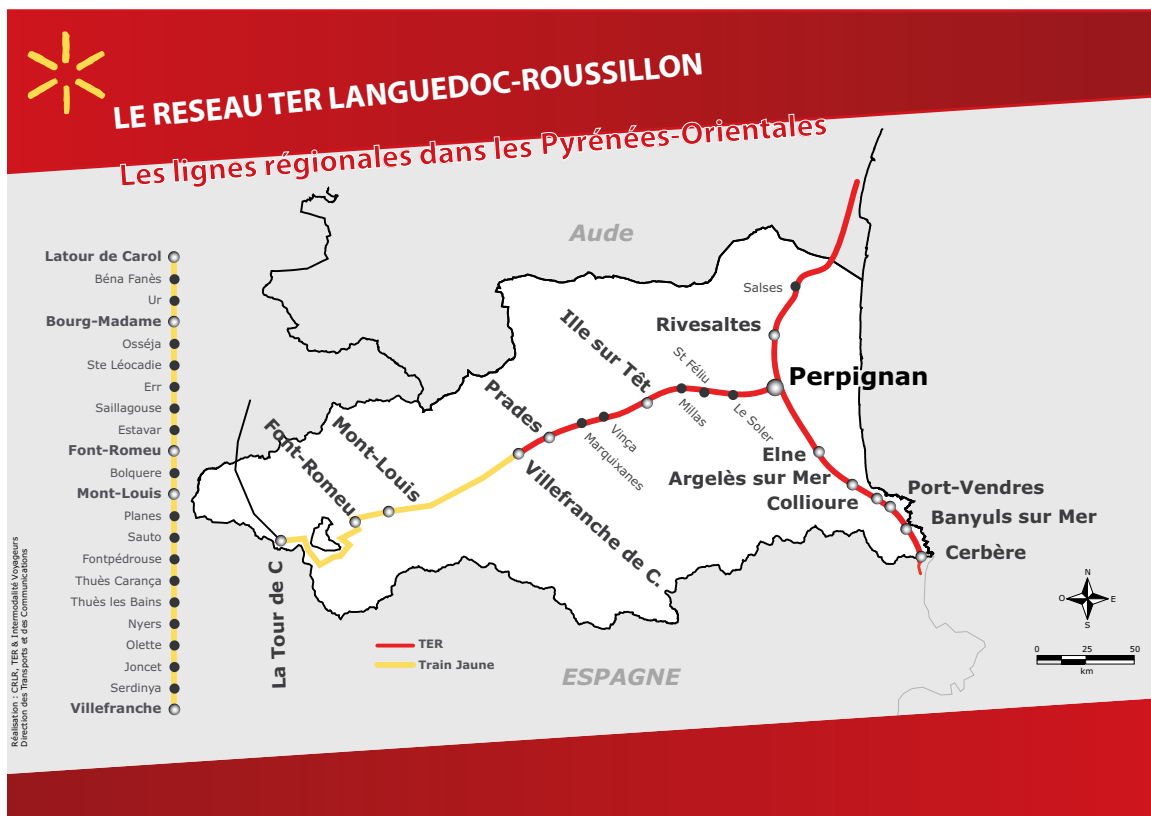
La modernisation du réseau ferroviaire est indispensable !

Le Languedoc-Roussillon est fortement pénalisé par l'état de ses lignes ferroviaires. Avec plus de 200 kilomètres concernés, le Languedoc-Roussillon est la région de France la plus touchée par la mise en place de ralentissements de vitesse.

Ces dégradations sont la conséquence directe du mauvais entretien des voies qui frappent majoritairement les trains TER.

En finançant le volet relatif à la régénération des lignes ferroviaires en mauvaise état à hauteur de 34M€ dans le Contrat de projet Etat/Région 2007-2013, la Région prend ses responsabilités pour offrir aux habitants du Languedoc-Roussillon un réseau ferroviaire régional de qualité.

En consacrant 118,95M€ pour le développement des infrastructures ferroviaires TER dans le Contrat de Projet Etat/Région, la Région Languedoc-Roussillon en est le 1er financeur pour les transports.



La régénération ferroviaire : une priorité

► Une priorité pour une ligne fréquentée par plus de 2 700 voyageurs/semaine

Longue de 45,6 kilomètres, la ligne Perpignan-Villefranche-de-Conflent assure la liaison entre Perpignan et la basse vallée de la Têt jusqu'à Villefranche-de-Conflent via Prades.

La première section, de Perpignan à Prades, est concédée à la Compagnie du Chemin de Fer de Perpignan à Prades (PP). Elle est achevée en 1868.

A partir de 1883, c'est la Compagnie du Midi qui récupère la ligne ; celle-ci la prolonge le 2 juin 1895 jusqu'à Villefranche-de-Conflent. C'est à partir de cette gare terminus que la ligne de Cerdagne, à voie métrique, assure à partir de 1910 la liaison avec la Cerdagne et l'arrière-pays pyrénéen.

Aujourd'hui, la ligne connaît une fréquentation importante avec 2 000 voyageurs hebdomadaire en hiver et 2 700 en été. La ligne était intégralement équipée de rails Double Champignon (à l'origine conçu pour permettre de retourner le rail usé et donc doubler sa durée de vie ; ce principe a été abandonné). Il subsistait encore 31 kilomètres de rails Double Champignon après divers travaux provoquant un ralentissement sur la ligne de plus de 6 kilomètres (Certains passages conduisant à des réductions de vitesses jusqu'à 50 km/h depuis 2003).

► Rénovation totale de la ligne : la Région apporte 7,6M€ soit 1/3 du financement total



Coût total du projet : 22,9 M€

Région Languedoc-Roussillon.....	7,6 M€	> 33,3%
Etat.....	7,6 M€	> 33,3%
Réseau Ferré de France.....	7,6 M€	> 33,3%

Maîtrise d'ouvrage des études et des travaux : RFF

Mandat de maîtrise d'ouvrage et mission de maîtrise d'œuvre : SNCF

Les travaux sur la ligne Perpignan - Villefranche-de-Conflent permettent de renouveler la voie unique sur 30 kilomètres. Cette régénération, complémentaire à celle réalisée en 2006, aboutit à un renouvellement complet de la ligne.

Ces travaux ont duré un peu plus de trois mois entre septembre et décembre 2008. Durant, cette période le trafic des TER a été interrompu et des cars de substitution ont permis l'acheminement³ des passagers.

Objectifs des travaux :

- ✓ fiabilisation de l'exploitation de la ligne
- ✓ amélioration du confort des voyageurs
- ✓ réduction du temps de parcours : rétablissement de la vitesse à 100 km/h

Nature des travaux :

- ✓ remplacement des constituants de la voie (rails, traverses, ballast) par :
 - ✓ des rails neufs (U50) ou de remplois (anciens rails de LGV)
 - ✓ de nouvelles traverses béton,
 - ✓ des attaches,
 - ✓ un relèvement de la voie de 100 à 150 millimètres
 - ✓ et des travaux de finition, de dressage et de nivellement
 - ✓ régénération d'ouvrages d'art et d'ouvrages en terre



Régénérations des lignes régionales

► Un plan d'investissements ferroviaires fort pour la régénération et la modernisation des voies ferrées : un financement de 120M€ de la Région inscrit au Contrat de projet Etat/Région pour rattraper le retard pris par l'Etat et Réseau Ferré de France ces 20 dernières années.

Les lignes concernées :

- ✓ Perpignan-Villefranche (2008) : 22,9M€
- ✓ Carcassonne-Quillan (2012) : 9M€
- ✓ Béziers-Neussargues (2010-2013) : 8,5M€
- ✓ Clermont Ferrand-Nîmes (2009-2012) : 10M€
- ✓ Le Monastier-La Bastide (2009-2012) : 24M€

► Modernisation du matériel roulant de la ligne : un financement 100% Région : 16 M€

En rénovant le matériel roulant, la Région améliore le confort des usagers de la ligne Perpignan - Villefranche-de-Conflent.

Les automotrices Z2 utilisées sur cette ligne ont été entièrement rénovées : aménagement intérieur repensé, mise en place de la climatisation et livrée à l'identité visuelle des TER Languedoc-Roussillon.



automotrice Z2



automotrice Z2

Modernisation du matériel roulant : 235M€

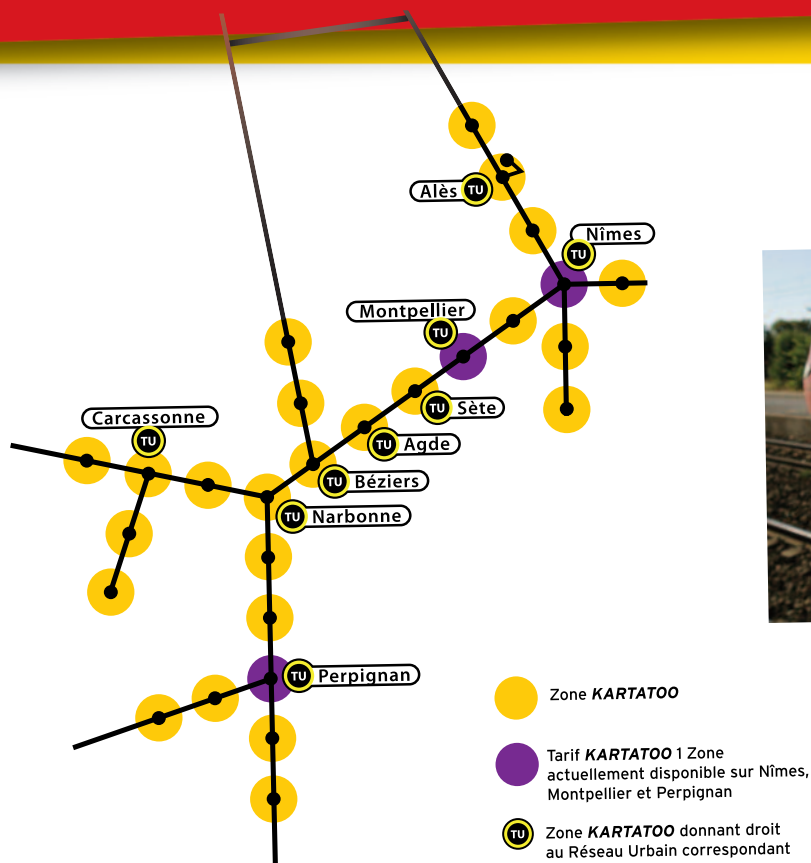
- ✓ un matériel roulant performant : acquisition de 46 autorails à grande capacité (AGC) : 225 M€
- ✓ construction d'un centre de maintenance à Nîmes qui créera à terme 60 emplois : 10 M€

La ligne Perpignan - Villefranche-de-Conflent, voie d'accès au Train Jaune

La ligne Perpignan - Villefranche-de-Conflent est enfin la voie d'accès privilégiée depuis Perpignan et le littoral pour venir visiter la ligne du Train Jaune.

Depuis Perpignan, le train amène à la gare de Villefranche - Vernet les Bains, principale gare du Train Jaune, patrimoine connu mondialement et très apprécié des touristes l'été pour visiter le plateau cerdan.

Le Train Jaune circule aussi toute l'année et permet donc d'accéder aux stations de ski de Cerdagne et du Capcir.



KARTATOO : jusqu'à 38% d'économie pour la défense du pouvoir d'achat

Depuis le 1er janvier, KARTATOO est étendu à toutes les agglomérations du Languedoc-Roussillon.

KARTATOO améliore concrètement le pouvoir d'achat avec des économies pouvant aller jusqu'à 38 % d'économies par rapport aux deux abonnements TER et urbain acheté séparément. Par rapport au plein tarif, KARTATOO permet des économies de plus de 75 %.

KARTATOO est un abonnement mensuel, par zone et intermodal : il permet d'emprunter successivement et de manière illimitée, un ou plusieurs réseaux de transport urbain et le TER.

KARTATOO Pro est destiné aux salariés, artisans, commerçants, professions libérales, actifs en réinsertion professionnelle pour des déplacements domicile/travail.

KARTATOO Etudes s'adresse aux scolaires (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis) pour des déplacements domicile/lieux d'études.

KARTATOO est le seul exemple en France de titres de transport à l'échelle d'une région (hors dispositif particulier de l'Île de France).

La ligne à grande vitesse : une nécessité

Le contournement Nîmes-Montpellier : 30 000 emplois induits

La réalisation de la ligne TGV complète entre Nîmes et Perpignan constitue un grand projet d'intérêt régional, national et européen pour lequel la Région se bat depuis 2004.

La ligne nouvelle de 80 km entre Nîmes et Montpellier contribue à la construction de la continuité de la circulation grande vitesse entre Paris, Nîmes, Perpignan, Barcelone et au-delà. Elle va permettre :

- ✓ la création de 30 000 emplois durant les quatre années de travaux du contournement de Nîmes et de Montpellier.
- ✓ le doublement de la ligne ferroviaire existante sur un tronçon en voie de saturation. Ainsi, demain, c'est plus de TER pour les voyageurs de notre région et plus de fret pour diminuer les nuisances.
- ✓ la création de lignes inter-cités du Languedoc-Roussillon, afin de gagner du temps et de voyager en toute sécurité entre les principales villes de la Région.
- ✓ de répondre aux objectifs d'aménagement urbain, de protection de l'environnement.

Les chiffres

70 km de lignes ferroviaires

1400 M€ dont : ✓ 1300 M€ sur le contournement
✓ 100 M€ pour la modernisation de la ligne actuelle

685 M€ de l'Etat

420 M€ des collectivités locales

300 Millions d'euros (71,5 %) de la Région

- ✓ 30 Millions d'euros (7,1 %) du Conseil général du Gard
- ✓ 60 Millions d'euros (14,3 %) de la Communauté d'agglomération de Montpellier
- ✓ 30 Millions d'euros (7,1 %) d'autres collectivités

130 M€ de RFF

65 M€ de l'Europe



● Des avancées ont été obtenues :

- ✓ signature du protocole d'intention de financement du contournement Nîmes-Montpellier le 17 juin dernier à Montpellier avec l'Etat, RFF et les collectivités
- ✓ relance et finalisation des préétudes fonctionnelles de Montpellier-Perpignan et programmation du débat public entre les mois de mars et juin 2009
- ✓ inscription de Montpellier-Perpignan dans les lignes prioritaires au niveau national à lancer d'ici 2020.

Aujourd'hui, face à la crise économique, il faut passer à la vitesse supérieure et mettre en place au niveau national et européen une véritable relance qui s'appuie sur des opérations structurantes.

● Des attentes fortes en matière de commencement de travaux

Pour le développement du Languedoc-Roussillon, il est indispensable de réaliser la totalité du tracé de la ligne à grande vitesse entre Nîmes et Perpignan et de débiter sans délai les travaux du contournement Nîmes-Montpellier. 7

Au delà des 13,13 M€ contractualisés en 2008, ce sont plus de 360M€ de financements que la Région a directement apportés aux Pyrénées-Orientales depuis 2004

La Région a réalisé, entres autres, les actions prioritaires suivantes :

▶ **Education : 184,57 M€**

- ✓ 24,87 M€ pour la construction du lycée Emile Combes à Argelès
- ✓ 17 M€ pour la réhabilitation et l'extension du lycée Charles Blanc à Perpignan
- ✓ 10,7 M€ pour la restructuration des locaux du lycée François Arago de Perpignan

▶ **Formation apprentissage : 73,69 M€**

- ✓ 2 M€ pour la construction d'un nouveau CFA à Rivesaltes
- ✓ 1,58 M€ pour les établissements de formation sanitaire

▶ **Infrastructures : 17,88 M€**

- ✓ 4,04 M€ pour l'aménagement de la RN 116 entre Ille et Mont-Louis
- ✓ 3,32 M€ pour l'extension du chantier de transports combinés rail / route de Perpignan / Saint-Charles
- ✓ 1,22 M€ pour l'aménagement de la RD 117
- ✓ 1,22 M€ pour les terrassements et les chaussées entre Les Trompettes et les Chartreuses, liaison rapide Le Boulou / Argelès-sur-Mer sur la RD 618
- ✓ 1,15 M€ sur la rocade ouest (RD 900) à Perpignan
- ✓ 830 000 € pour la déviation du Boulou sur la RD 900
- ✓ 176 524 € sur le carrefour RD5 - RD12
- ✓ 100 000 € sur l'échangeur du Mas Rouma sur la RD 914
- ✓ 114 500 € pour la création d'un passage pour piste cyclable, en liaison avec le pôle d'échange multimodal
- ✓ 107 692 € pour des études préalables à la création d'une voie verte sur la vallée du Tech et d'une piste cyclable entre Taxo et la mer

▶ **Culture et patrimoine : 15,73 M€**

- ✓ 500 000 € pour la médiathèque des Albères
- ✓ 500 000 € pour la médiathèque de la communauté de communes du Roussillon Conflent
- ✓ 500 000 € pour la restructuration de la maternité d'Elne
- ✓ 100 000 € pour l'aménagement d'un espace muséographique à Ceret
- ✓ 95 500 € pour la réhabilitation du fort Lagarde à Prats-de-Mollo
- ✓ 50 000 € pour la création d'un espace de valorisation de l'oeuvre d'Antonio Machado dans sa dimension territoriale à Collioure

▶ **Environnement : 14,93 M€**

- ✓ 1,88 M€ pour l'aménagement global de la baie de Paulilles
- ✓ 412 928 € pour les travaux de protection des lieux urbanisés contre les déversements de crues de la Têt
- ✓ 275 450 € pour l'installation photovoltaïque de l'Hôtel d'agglomération de Perpignan

▶ **Economie rurale littorale et touristique : 14,01 M€**

- ✓ 800 000 € pour l'aménagement du domaine skiable de Font-Romeu
- ✓ 440 000 € pour la promotion des vins régionaux
- ✓ 320 000 € pour la création d'un moulin à huile sur la Communauté de communes du Roussillon Conflent

▶ **Action territoriale : 12,88 M€**

- ✓ 847 800 € pour la réalisation d'un passage public du parvis de la gare au boulevard Assisclé à Perpignan
- ✓ 294 832 € pour la création de 64 logements sociaux à Argelès
- ✓ 198 913 € pour la création de 153 logements étudiants à Perpignan
- ✓ 221 058 € pour la Mission locale d'insertion de Perpignan Méditerranée

▶ **Sport jeunesse : 6,95 M€**

- ✓ 1,6 M€ pour l'agrandissement du stade Aimé Giral à Perpignan
- ✓ 760 000 € pour la rénovation du stade Gilbert Brutus à Perpignan
- ✓ 350 000 € pour la construction d'une salle de sport à Pia
- ✓ 700 000 € pour la création d'un espace aquatique au Vernet

▶ **Aides aux entreprises : 5,76 M€**

- ✓ 1,57 M€ pour le programme d'appui à l'entreprise en croissance
- ✓ 1 M€ pour les implantations d'activités
- ✓ 800 000 € pour l'aide à l'extension de la chocolaterie Cantalou
- ✓ 781 332 € pour le programme PACTE afin de favoriser l'entrepreneuriat en région
- ✓ 107 500 € pour l'aménagement d'un site industriel historique à Taurinya

▶ **Recherche et enseignement supérieur : 2,77 M€**

- ✓ 1,21 M€ pour l'UFR STAPS de Font-Romeu
- ✓ 400 000 € pour la maison des Pays catalan
- ✓ 152 450 € pour la 2ème tranche de restructuration des IUP de Perpignan

VADEMECUM

► La Région

La Région est l'autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux de voyageurs (définit l'offre TER et le niveau de qualité de service à atteindre, assure son financement et en délègue à la SNCF l'exploitation).

- elle investit dans le matériel roulant
- elle finance la modernisation et le développement des réseaux ferrés
- elle participe fortement à la réalisation de la ligne à grande vitesse Nîmes-Perpignan (300M€)

► RFF :

- RFF est responsable des infrastructures ferroviaires et de la gestion des circulations
- RFF est propriétaire des quais des gares
- RFF a en charge les traversées de voies (passages plancheiés, souterrains et autres passerelles)

► SNCF

La SNCF est un Etablissement public industriel et commercial (EPIC) régi par la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) de 1982. L'Etat est l'actionnaire majoritaire.

Ses missions :

- la Région délègue à la SNCF l'exploitation des services ferroviaires définie : la SNCF est donc responsable de la bonne circulation des trains (ponctualité, propreté, fiabilité, sécurité) et du respect des exigences de qualité de service définies par la Région.
- RFF délègue à la SNCF la gestion des infrastructures ferroviaires et la gestion des circulations
- les autres activités (commerciales) de la SNCF : TGV, Corail TéoZ, Corail Lunéa, Fret
- la SNCF est propriétaire des bâtiments des gares (hors haltes) et la majorité des parvis de gares.



presse



contact presse
Baptiste MAUREL

04 67 22 80 35 /// 06 30 01 98 24
maurel.baptiste@cr-languedocroussillon.fr